

Horaires de fonctionnement du collège :

Les cours s'organisent sur la plage horaire 8h15 – 17h30.

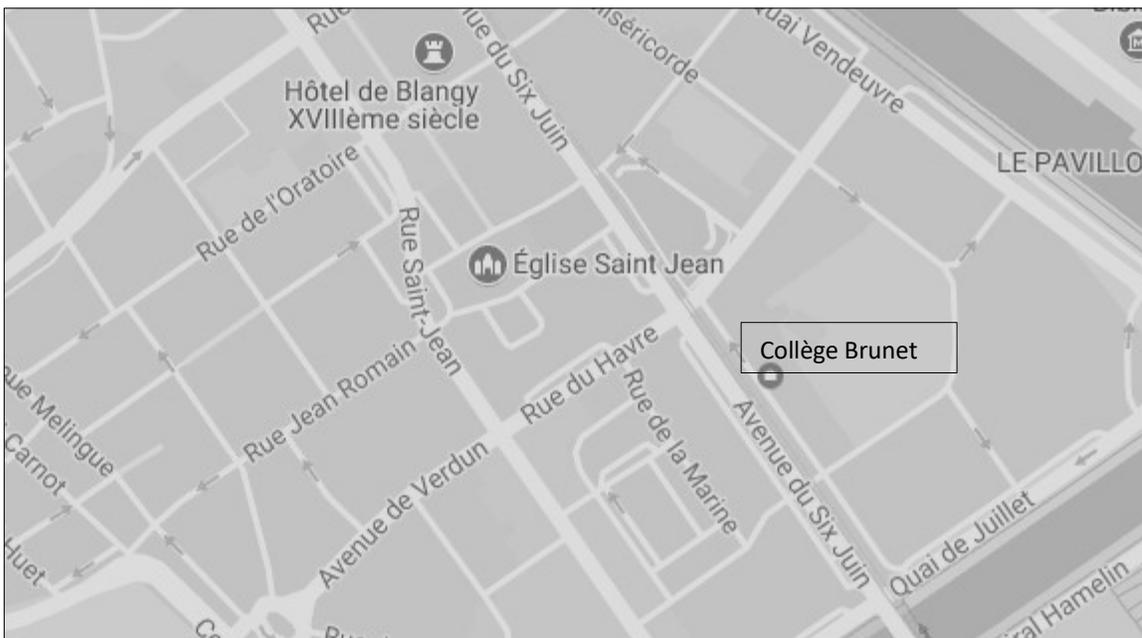
Transports scolaires :

Il n'y a pas de transports dédiés aux élèves du collège mais celui-ci est desservi par de nombreuses lignes Twisto.

Restauration scolaire :

Le service de restauration est externalisé auprès de la Mairie de Caen.

Le collège facture ce service.



PORTES OUVERTES COLLEGE Henri BRUNET

**Jeudi 6 mars 2025
de 16h45 à 19h15**

A photograph of the Collège Henri Brunet building, a large, multi-story structure with many windows, set against a backdrop of trees and a clear sky. The building is the central focus of the image, with the text overlaid on top.

Réunion d'accueil des parents des futurs élèves de 6^{ème}
à 18h00 en salle de permanence

Collège Henri BRUNET - 39 bis avenue du 6 juin – 14000 CAEN

📞 02 31 85 17 58

<https://brunet.college.ac-normandie.fr/>

Des élèves et les personnels du collège vous accueilleront le jeudi 6 mars.

Visites guidées, rencontres et échanges avec des élèves et les personnels.

Réunion générale d'information et rencontre avec l'équipe de direction et
d'éducation à 18h00 en salle de permanence.

Le collège Henri Brunet :

Environ 380 élèves encadrés par une équipe de 55 personnes

15 classes

Dispositif ULIS

Anglais

Espagnol

Allemand

Arabe

Latin

Grec

- **Une Section Internationale
anglais**

Pour les élèves de la section internationale de l'école Henri Brunet, pour les élèves anglophones ou les élèves francophones avec une attirance particulière pour la langue.

**Intégration sur
dossier spécifique**

Dates de sélection
(test + entretien)
courant avril - mai

- **Une option sportive volley-ball**

**Intégration sur
dossier spécifique**

Dates de sélection
(test) courant avril - mai

- **Deux sections bilangues**

(2ème Langue Vivante dès la 6^e en plus de l'anglais)

Allemand ou Arabe

**À demander
lors de l'affectation**

Modalités d'inscription au collège

Les dossiers d'inscription seront remis par les écoles en fin d'année.

L'admission en Section Internationale est un motif dérogatoire à la carte scolaire.